



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site Internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2022_004

Objet : Contrat Territorial Occitanie : nouvelle contractualisation et demande de

Séance du mardi 15 mars 2022

Date de la convocation: 22/03/2022

Membres en exercice : 17 Présents : Alain ASTRUC, Lionel BOUNIOL, Jean-Noel BRUGERON, Gilbert GIRMA, Christine HUGON, Noël LAFOURCADE, Jérémy PIC, Thomas PIGNIDE, Jean-Paul POURQUIER, Maggy REMIZE, Jean-Claude SALEIL, Francis SARTRE, Samuel SOULIER

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés :

Excusés : Patricia BREMOND, Séverine CORNUT, Jean-Paul ITIER, Ludovic JAFFUEL, Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Michel THEROND

Absents : Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Eve BREZET, Emmanuel CASTAN, Michèle CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Denis GRAS, Alain GUENNOU, Raymonde JOUBERT, Martial MALIGES, Pierre REY, Joël ROUQUET, Vincent SUDRE, Christine VALENTIN

Secrétaire de séance : Jean-Claude SALEIL

L'an deux mille vingt-deux et le quinze mars à 14 heures 30, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L5210-1 à L.5212-34, et L2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Président expose :

Depuis 2018, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère anime en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Aubrac et le PETR du Haut-Rouergue le Contrat Territorial Occitanie « Aubrac Olt Causses Gévaudan ». Ce contrat permet de mobiliser des crédits de la Région pour les projets des collectivités du territoire éligibles aux fiches actions de ce contrat, en particulier le dispositif « Bourgs-centres ». L'animation de ce contrat est financée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

La demande de financement adressée chaque année à la Région indique également l'ensemble des financements régionaux pour l'ingénierie du territoire, soit pour le PETR du Gévaudan-Lozère le cofinancement du programme Leader et une participation à l'ingénierie du projet de SCOT, dont le SRADDET est un document cadre.

Concernant la mission Accueil de nouvelles populations, une demande spécifique sera faite auprès de la Région en fonction des conditions de renouvellement de l'appel à projets Massif central 2023-2027.

PRÉFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 22/03/2022
048-200078343-20220315-DE_2022_004-DE

Aussi,

Vu la loi du 27 janvier 2018 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) créant les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux,
Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère, et plus particulièrement l'article 7 portant sur les missions qu'il exerce,
Vu la délibération n°CP/2018-Dec/11-11 en date du 7 décembre 2018 du Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, approuvant le contrat cadre 2018-2021 « Aubrac Olt Causses Gévaudan »,
Considérant les informations transmises par la Région Occitanie le 10 Novembre 2021 à Mende, indiquant que durant l'année de transition entre les contrats territoriaux, l'aide à l'ingénierie serait maintenue en 2022 dans les mêmes conditions que les années précédentes,

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- o valide le plan d'actions suivant pour l'ingénierie territoriale 2022 du PETR du Gévaudan-Lozère

Missions Pays/PETR	Ingénierie mobilisée (nombre ETP)	Temps affecté à la mission	Coût (salaires chargés ou études/prestations)	Demande participation Région	%
Animation contrat régional	0,7	100%	33 801	27040,96	80%
Animation du Programme LEADER	1,7	100%	88 317,50	8831,75	10%
Animation SCOT (en cours de recrutement)	0,66	100,00%	30 400	6080,00	20%
TOTAL Moyens humains	3,06		152 519	41 952,71	28%

- o Autorise en conséquence le Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout acte se rapportant à ce projet

Certifié conforme,

A Marvejols, le 15 mars 2022

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 22/03/2022
048-200078343-20220315-DE_2022_004-DE